

L'activité de l'ACPR en 2014 : les chiffres clés

Comme chaque année, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution publie, dans son rapport annuel, des chiffres relatifs à son activité et à celle de ses 1 050 agents. L'année 2014 a été riche en travaux avec, entre autres, la préparation à l'entrée en vigueur de Solvabilité II, l'application des mesures issues de la CRD IV et la réalisation de l'important exercice d'évaluation complète des bilans des banques, préalable à l'entrée en vigueur du mécanisme de surveillance unique. Cet exercice, réalisé dans des délais très contraints, a nécessité une très forte mobilisation de la part des équipes de l'ACPR et la mise en œuvre de moyens inédits.

En bref...

En 2014 :

- le collège de supervision de l'ACPR a pris **787** décisions (502 en 2013) ;
- **1 747** décisions d'agrément, d'autorisation, d'enregistrements d'agents d'établissements de paiement ou concernant des dossiers de dirigeants ont été prises (968 en 2013) ;
- **1 103** établissements du secteur bancaire et assurantiel ont vu leur profil de risque évalué ;
- **224** contrôles sur place en cours ou achevés au titre du programme d'enquêtes 2014 ;
- plus de **5 630** demandes et réclamations de consommateurs ont été reçues (4 762 en 2013) ;
- les services de l'ACPR ont participé à près de **255** groupes de travail européens ou internationaux.

L'activité du collège de supervision

787 décisions du collège de supervision en 2014, dont :

- **722** décisions relatives à des situations individuelles,
- **42** de portée générale, **10** relatives à l'organisation de l'ACPR et de son secrétariat général et **13** autres décisions de nature diverses.

Parmi ces décisions :

46 mesures de police administrative ou autres mesures contraignantes,

57 injonctions en matière d'exigences en fonds propres (contre 18 en 2013).

12 ouvertures de procédure disciplinaire (contre 8 en 2013).

L'agrément

1 747 décisions concernant les secteurs de la banque et de l'assurance, dont :

- **364** décisions d'agrément et d'autorisation,
- **1 086** décisions relatives à l'enregistrement d'agents d'établissements de paiement ;
- **297** dossiers de dirigeants.

Focus sur les activités du contrôle

L'année 2014 a été marquée par la forte implication des équipes du contrôle dans la réalisation de l'évaluation complète des bilans, d'où un nombre moins important de missions de contrôle sur place réalisées.

224 contrôles sur place en cours ou achevés au titre du programme d'enquêtes 2014 :

- **136** au titre du contrôle prudentiel,
- **88** au titre des pratiques commerciales.

LE CONTRÔLE PRUDENTIEL

136 contrôles sur place en cours ou achevés au titre du programme d'enquêtes 2014, dont :

- **43** pour le secteur bancaire,
- **93** pour le secteur de l'assurance.

103 lettres de suite aux rapports adressées au cours de l'année.

1 103 organismes dont le profil de risque a été évalué en 2014 :

- **460** pour le secteur bancaire,
- **643** pour le secteur de l'assurance.

29 collèges de superviseurs organisés pour les groupes dont l'ACPR est le superviseur sur base consolidée.

LE CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES

88 contrôles sur place.

5 636 demandes et réclamations reçues (contre 4 762 en 2013).

4 477 publicités analysées.

L'ÉVALUATION COMPLÈTE DES BILANS

- **13** groupes bancaires français concernés ;
- Un total de bilan de **6 713 milliards d'euros**, soit **96,4 %** des actifs du système bancaire français dans le champ de l'exercice ;
- **15 500** dossiers individuels analysés ;
- **51 500 jours / homme** consacrés à l'exercice par l'ACPR, avec le soutien de cabinets externes ;
- **Jusqu'à 800 personnes mobilisées** à certaines périodes pour le compte de l'ACPR.

L'activité de la commission des sanctions

9 décisions rendues en 2014.

Délai moyen de jugement : **10** mois.

L'activité internationale

En 2014, les représentants de l'ACPR ont participé à :

255 groupes ou sous-groupes de travail ;

24 présidences ont été assurées par des représentants de l'ACPR.

Les travaux d'analyse

15 études publiées dans la revue *Analyses et Synthèses*, **6** dans les *Débats économiques et financiers*, **11** séminaires organisés, dont **9** dans le cadre de la chaire ACPR.

Une participation à **3** documents de travail de la Banque de France.

